

LA LETTRE D'INFORMATION EN NOUVELLE-AQUITAINE

JANVIER 2020
N°1

SOMMAIRE

PAGE 2 - À LA UNE

Assemblée Générale de lancement du Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine, le 19 juin 2019 à Jonzac (17)

PAGE 2 - L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU RURAL NOUVELLE-AQUITAINE

- Le choix des thématiques de travail prioritaires
- Une première cartographie des réseaux régionaux en présence autour du développement rural en Nouvelle Aquitaine

PAGE 3 - ACTUALITÉS LEADER

- Séminaire Evaluation du programme LEADER 2014 - 2020, le 28 novembre 2019 à Melle (79)
- Résumés citoyen LEADER

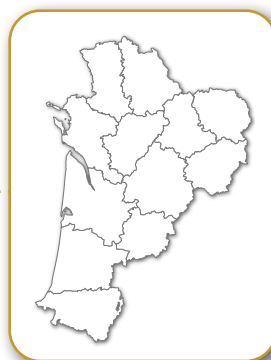
PAGE 4 - FOCUS INITIATIVES

PAGE 5 - LU/VU/COMPTE-RENDU POUR VOUS

- Appel à projets Expérimentation de solution de mobilité innovante
- Appel à projets Ruralité
- CLUSTER Ruralité - Forum européen des ruralités le 23 octobre 2019 à La Souterraine
- Rencontres France Mobilités, mobilités durables : quelles solutions pour les territoires peu denses de Nouvelle Aquitaine ?, le 3 décembre 2019, à Jonzac (17)

PAGE 8 - L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU RURAL NATIONAL ET DU RÉSEAU EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET AUTRES

- Sommet Agri Innovation : la transition agro-écologique à l'honneur, les 25 et 26 juin 2019, à Lisieux (Calvados)
- Rapport de la mission « Agenda rural »
- 15^{ème} rencontre des Réseaux Ruraux Nationaux, les 19 et 20 septembre 2019, à Poitiers



ÉDITO

Isabelle BOUDINEAU

VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE,
CHARGÉE DE L'EUROPE ET DE L'INTERNATIONAL

BONJOUR ET BIENVENUE À TOUTES ET À TOUS SUR CETTE PREMIÈRE NEWSLETTER DU RÉSEAU RURAL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE !

COMME LE RÉSEAU LUI-MÊME, SA NEWSLETTER EST UN OUTIL À VOTRE SERVICE, POUR FAVORISER LES LIENS ENTRE ACTEURS DU MONDE RURAL, APPORTER UNE INFORMATION DÉCLOISONNÉE, INITIER UNE RÉFLEXION PROSPECTIVE ET PERMETTRE DE VALORISER LES ACTIONS FINANCÉES PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER). ELLE VOUS PERMETTRA AUSSI DE (RE)DÉCOUVRIR LES TEMPS FORTS DU RÉSEAU ET DE SES PARTENAIRES.

VOICI SES DIFFÉRENTES RUBRIQUES, DONT NOUS ESPÉRONS SINCÈREMENT QU'ELLES RÉPONDENT À VOS ATTENTES ET BESOINS : UN ÉVÉNEMENT OU UN PROJET À LA UNE, L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU, UN FOCUS SUR DES INITIATIVES REMARQUABLES, UN QUESTION-RÉPONSE SUR DES SUJETS DIVERS ET VARIÉS, UNE PETITE REVUE LU-VU-COMPTE-RENDU, ET L'ACTUALITÉ DES RÉSEaux RURAUX RÉGIONAUX, NATIONAL ET EUROPÉEN.

CETTE NEWSLETTER EST LA VÔTRE, N'HÉSITÉS PAS À LA FAIRE CIRCULER, À NOUS FAIRE PART DE VOS REMARQUES ET SUGGESTIONS, À NOUS PROPOSER DE RELAYER VOTRE INFORMATION OU CELLE DE VOS PARTENAIRES.

BONNE LECTURE À TOUTES ET À TOUS



Union Européenne



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire





À LA UNE

Assemblée Générale de lancement du Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine – le 19 juin 2019 à Jonzac (17)

La Chambre régionale d'agriculture, cellule d'animation du Réseau Rural pour la Région Nouvelle-Aquitaine, a accueilli 70 acteurs du développement rural, majoritairement des collectivités (70 % des participants), mais également des représentants socio-économiques, associatifs. La journée a été animée par l'équipe régionale de TRAME.

Réunis autour d'Isabelle Boudineau, Vice-Présidente Europe et International de la Région, cette Assemblée Générale de lancement a permis :

➤ l'interconnaissance entre les acteurs par un jeu des frontières et un café papillon (ou marché d'initiatives) dans des domaines variés (agriculture, culture, numérique, services à la personne, environnement ...),

➤ l'enrichissement par une table ronde présentant les objectifs et ambitions de la Région, le cadre, les missions et les attendus du Réseau Rural, ainsi que l'intervention d'Olivier Coussi, Maître de conférences en management territorial (IAE de Poitiers) sur les concepts de réseau-x et intelligence territoriale,

Les participants à la table ronde étaient : Isabelle Boudineau, Reine-Marie Waszak, Vice-Présidente Aménagement du territoire, Politique contractuelle et Très haut débit de la Région, Claude Belot, Président de la Communauté de Communes et du GAL LEADER de Haute Saintonge, Marie-Christine Mazens et Catherine Micheluzzi de la cellule d'animation du Réseau Rural Nouvelle-Aquitaine.

➤ l'implication de tous et des phases de co-construction alimentées par l'intelligence collective en plénière et en ateliers thématiques.

Ces derniers ont identifié des enjeux et ambitions dans trois domaines proposés : les mobilités, les usages du numérique et les tourisms pluriels. Des objectifs ont été posés, qui ont permis l'écriture d'une feuille de route et le lancement d'actions concrètes par le Réseau Rural avec les acteurs du développement rural.

En clôture de la journée, Olivier COUSSI, grand témoin de la journée, a délivré son rapport d'étonnement. Il s'est félicité que les participants à une Assemblée Générale soient mis autant à contribution et a notamment constaté que les enjeux et préoccupations transcendent la taille des territoires, n'étant pas si éloignés entre urbain et rural. Enfin, Isabelle BOUDINEAU a relevé l'intérêt et le besoin du Réseau Rural pour capitaliser et transférer les expériences, fluidifier et articuler les relations entre acteurs complémentaires en réalisant une cartographie des réseaux existants.



« Retour sur l'Assemblée Générale de lancement »

L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU RURAL NOUVELLE-AQUITAINE

Le choix des thématiques de travail prioritaires

Le développement rural couvre des thématiques multiples et variées dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux. Pour guider les choix, la cellule d'animation a croisé les résultats d'enquêtes en ligne auprès des acteurs du développement rural et d'une réunion interservices sectoriels de la Région.

Certaines thématiques sont déjà travaillées par le Partenariat Européen pour l'Innovation et/ou font l'objet de feuilles de route régionales. L'objectif du RRR NA n'est pas de « faire à la place de... », mais de compléter l'éventail des réflexions en cours, et de faciliter la participation du partenariat sur les chantiers en cours. Ainsi, la transition environnementale et climatique est une des priorités pour tous. Les élus de Nouvelle-Aquitaine ont adopté la feuille de route régionale dédiée à la transition énergétique et écologique : Néo Terra. La Région se fixe 11 ambitions, accompagnées d'engagements chiffrés et d'actions concrètes.



En conséquence, une liste resserrée de thématiques sur lesquelles le RRR NA peut apporter sa valeur ajoutée a été proposée à l'Assemblée Générale de lancement sur **les mobilités, les usages du numérique, le tourisme économique et l'accueil social.**



« Les réflexions des ateliers – p 5 à 7 du CR de l'AG »

Une première cartographie des réseaux régionaux en présence autour du développement rural en Nouvelle Aquitaine

De quoi parle-t-on ?

Selon Olivier COUSSI, « Un **réseau** est différent d'un groupe ou d'une communauté, par définition temporaire. Le réseau est un **ensemble organisé** de plusieurs personnes morales et/ou physiques, **relié durablement par des liens construits** autour d'un sentiment d'**appartenance**, le **partage de valeurs** et d'**enjeux** que construisent les acteurs. **Ce sont ces enjeux partagés qui tissent durablement les liens entre les acteurs d'un réseau.**

L'effet réseau a un effet d'amplification bénéfique pour le territoire mais nécessite trois conditions de réussite :

- **VOULOIR coopérer** : le réseau est un ensemble d'individualités coopérantes. Ces dernières adhèrent au projet, le définissent, fixent ses échéances et en assurent l'information pour rendre visible sa valeur ajoutée collective.
- **SAVOIR coopérer** : c'est se doter d'une représentation partagée, s'impliquer tout en prenant la bonne distance et enfin concevoir des outils communs.
- **POUVOIR coopérer** : il s'agit de piloter le réseau, fixer ses règles, expliquer l'action et l'évaluer, l'ensemble permettant d'établir sa légitimité. Cela nécessite de cartographier ses ressources en acteurs. »

Les réseaux peuvent être de diverses natures : réseaux thématiques (ruralité, Responsabilité Sociétale des Entreprises, développement

durable...) ; réseaux sectoriels (agriculture, artisanat, commerce, industrie, technologies...) ; réseaux de statut associatif, réseaux institutionnels,...

Cette première cartographie ne prétend aucunement à l'exhaustivité et devra être enrichie au fur et à mesure des connaissances.



« Cartographie des réseaux régionaux en présence autour du développement rural en Nouvelle Aquitaine »

ACTUALITÉ LEADER

Séminaire Evaluation du programme LEADER 2014 – 2020, le 28 novembre 2019 à Melle (79)

Ce séminaire organisé par le Réseau Rural Nouvelle Aquitaine a réuni 65 participants, venus de toute la région et représentant 40 Groupes d'Action Locale sur 52 en Nouvelle-Aquitaine. Il avait pour objectifs stratégiques de :

- anticiper l'évaluation finale des GAL (individuelle) et de la mesure Leader des PDR (collective),
- définir collectivement les enjeux de ces niveaux d'évaluation,
- partager des outils méthodologiques et des expériences,
- faire un point d'étape de la mise en œuvre de LEADER 2014-2020,
- valoriser LEADER.

La journée était construite de façon à privilégier l'échange d'expériences, deux vagues d'ateliers se sont déroulées sur les thèmes de l'évaluation de la programmation européenne 2007-2013, la plus-value LEADER, les outils d'évaluation et le bilan de la programmation actuelle, dans une perspective de préparation de la programmation future. Les participants sont repartis satisfaits de cette journée riche en partage d'expériences et apports méthodologiques, prêts à se lancer dans l'évaluation qualitative et quantitative de leurs actions sur le terrain.

L'évaluation sera ainsi un véritable outil de pilotage de la stratégie de territoire, en vue de la prochaine programmation et des candidatures LEADER à venir.



« Retour sur le Séminaire Evaluation du programme LEADER 2014 - 2020 »



Résumés citoyen LEADER

A l'occasion de la réalisation de leur Rapport annuel de mise en œuvre 2018, les GAL LEADER ont été sollicités par l'Autorité de Gestion de manière plus approfondie, pour alimenter la réflexion sur l'évaluation.

Ainsi la Cellule d'appui du Réseau Rural Nouvelle Aquitaine a valorisé l'évaluation des RAMO 2018, avec une analyse globale pour chacun des trois PDR de Nouvelle Aquitaine (l'avancement de la mesure LEADER par programme, les thématiques prioritaires au sein des GAL, le fonctionnement des GAL, la capitalisation de projets exemplaires mentionnés par les GAL) et la présentation d'exemples de réalisations ou projets. Elle a dressé trois Résumés citoyen LEADER, soit un pour les 22 programmes du PDR Aquitaine, un pour les 11 programmes du PDR Limousin et un pour les 19 programmes du PDR Poitou-Charentes.



« Résumé citoyen LEADER Aquitaine »
« Résumé citoyen LEADER Limousin »
« Résumé citoyen LEADER Poitou-Charentes »

Ont ainsi été présentées six initiatives :

- Norio, robot de visite par le Château de Oiron, Centre des monuments nationaux.
- Port@il : pôle Rural Télétravail @nimation Intergénération Loisirs par Familles Rurales Nouvelle-Aquitaine.
- BRIC : Brigade Rurale d'Intervention Culturelle par le CIVAM du Haut Bocage.
- Le numérique pour tous en Sud Charente par l'Espace numérique Sud Charente.
- Le salon des véhicules du futur par la Communauté de Communes de la Haute Saintonge.
- La Silver Economie par la Maison de l'Emploi de Haute Saintonge.



« Cafe papillon Oiron »
« Cafe papillon Familles Rurales »
« Cafe papillon BRIC »
« Cafe papillon ENSC »
« Cafe papillon Vehicules du futur »
« Cafe papillon Silver Economie »

FOCUS INITIATIVES

Un café papillon a été organisé lors de l'Assemblée Générale de lancement. La méthode, aussi appelée marché de l'information, facilite une vue d'ensemble de différents projets menés par différents groupes. Elle s'appuie sur un support écrit de type poster par projet. Ce dernier est présenté brièvement avec l'objectif de donner envie à l'assistance de chercher à en savoir plus. Les participants qui viennent de présenter un poster restent devant leur poster et les autres se dirigent vers d'autres posters qui les intéressent, pour aller faire leur « marché de l'information ».



LU / VU / COMPTE-RENDU POUR VOUS

Appel à projets Expérimentation de solution de mobilité innovante

L'appel à projets lancé par la Région Nouvelle Aquitaine soutient les initiatives permettant l'expérimentation sur un territoire de Nouvelle-Aquitaine, en conditions réelles et en plaçant l'utilisateur au cœur de la démarche, de services, produits ou technologies innovants en matière de mobilité et de transport de personnes ou de marchandises. Il vise aussi bien des projets en phase de structuration (phase préalable d'étude et de faisabilité stratégique, technique, juridique et financière du projet) que des projets prêts à être mis en œuvre.

Échéances

Les porteurs de projet sont invités à transmettre leur dossier, par voie électronique, au plus tard : 1^{er} relevé le 1^{er} février 2020, 2^{ème} relevé le 1^{er} mai 2020.

Objectifs

L'appel à projets poursuit les objectifs suivants :

- favoriser une coopération accrue entre les parties prenantes des transports et de la mobilité (autorités organisatrices de la mobilité, collectivités, opérateurs de mobilité, transporteurs, aménageurs, offreurs de solutions ou de briques technologiques, ...) au travers de projets d'expérimentation de solutions innovantes plaçant l'utilisateur au cœur de la démarche ;
- faciliter l'émergence de projets innovants en matière de mobilité au service des territoires ;
- développer la connaissance concernant les usages, les impacts sociaux et environnementaux, les modèles économiques, etc...

afin de développer des nouveaux services et usages répondant mieux aux évolutions sociétales et aux enjeux de transition, de les valider en conditions réelles et de favoriser leur déploiement.

Bénéficiaires

L'appel à projets s'adresse aux collectivités locales, leurs groupements et syndicats mixtes, aux entreprises (prioritairement les PME et ETI) de Nouvelle-Aquitaine en coopération, le cas échéant, avec tout autre acteur de la mobilité et/ou de l'innovation.



Présentation et documents à télécharger

Appel à projets Ruralité

L'Appel à Projet Ruralité de la Région a pour ambition d'aider, de soutenir et d'accompagner les initiatives d'intérêt général issues du monde rural en favorisant le développement de solutions innovantes sur ces territoires spécifiques. Il vient compléter celui lancé en juin 2019 et ne s'adresse qu'aux projets prêts à démarrer.

Échéances

Les dossiers devaient être déposés avant le 15 janvier 2020.

Objectifs

Seront accompagnés en priorité :

- des projets de développement rural autour des problématiques suivantes : circuits courts, transition énergétique, emploi et insertion professionnelle, développement d'activités économiques ou sociales
- des projets liés aux services aux populations : accès au droit, lien social, accueil de nouvelles populations, logement, mobilité...

Bénéficiaires

- Communes de moins de 3500 habitants (hors unité urbaine)
- Associations intervenant dans cette strate de communes



Présentation et documents à télécharger



CLUSTER Ruralité - Forum européen des ruralités le 23 octobre 2019 à La Souterraine

Promouvoir et accompagner les innovations dans les territoires ruraux, tel était le sujet du 1^{er} Forum européen des ruralités organisé par la Région ce mercredi 23 octobre 2019 à La souterraine.

L'événement avait pour vocation d'accueillir élus locaux ; chefs d'entreprises zones rurales et industriels régionaux ; associations ; jeunes tiers-lieux ; agriculteurs ; chargés de développement ; chercheurs, géographes, sociologues, économistes... pour échanger leurs analyses et regards sur les ruralités de Nouvelle-Aquitaine, leurs atouts mais aussi leurs fragilités. 250 personnes ont pu ainsi dialoguer et réfléchir à l'avenir du monde rural en croisant les regards des acteurs du monde rural, d'universitaires et d'invités européens. Actes à venir. A noter : second forum des ruralités, les 7 et 8 juillet 2020.



Compte-rendu de la Région disponible prochainement

Rencontres France Mobilités, mobilités durables : quelles solutions pour les territoires peu denses de Nouvelle Aquitaine ?, le 3 décembre 2019, à Jonzac (17)

<https://www.francemobilites.fr/actualites/france-mobilites-tour-jonzac-region-nouvelle-aquitaine>

Le Cerema, l'ADEME, la Banque de Territoires, la DGITM et la DREAL Nouvelle-Aquitaine, membres fondateurs de la cellule régionale France Mobilités Nouvelle-Aquitaine, ont co-organisé la première rencontre France Mobilités en Nouvelle-Aquitaine à Jonzac le 3 décembre 2019. Lors de ce séminaire a été présentée la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) adoptée le 19 novembre 2019 :

Les transports sont essentiels dans la vie quotidienne : leur bon fonctionnement est indispensable pour l'émancipation individuelle, le développement économique, la cohésion sociale et territoriale. Cette politique est confrontée à quatre grands défis et bouleversements :

- Le manque de solutions dans de nombreux territoires, qui entretient un sentiment d'assignation à résidence.
- L'urgence environnementale et climatique, qui appelle à changer nos comportements.
- Les impasses d'une politique d'infrastructures tournée vers les grands projets et non financée depuis des décennies.
- Une révolution de l'innovation et des pratiques, qui constitue une formidable opportunité.

L'objectif de la loi est d'améliorer concrètement la mobilité au quotidien de tous les Français et dans tous les territoires.

1 - Apporter partout des solutions pour sortir de la dépendance à la voiture individuelle. Cela passera par la suppression des zones où, faute d'autorité publique en capacité de proposer des solutions, posséder sa voiture est la seule option pour se déplacer. La loi simplifiera l'exercice de la compétence mobilité par les collectivités territoriales, qui pourront mettre en place des solutions plus simples et mieux adaptées : covoiturage, auto-partage, transport à la demande, etc. Elle renforcera la coordination entre autorités organisatrices pour faciliter le parcours des voyageurs, ainsi que l'implication des employeurs et des usagers, avec la création de comités des partenaires. Pour accompagner nos concitoyens en difficultés d'insertion ou en recherche d'emploi, la loi vise également à déployer le conseil individualisé à la mobilité. Elle favorisera les déplacements des personnes handicapées en améliorant leur information sur les parcours accessibles et en garantissant des tarifs réduits à leurs accompagnateurs.

2. Accélérer le développement des nouvelles solutions de mobilités. Pour tirer parti de la révolution digitale, la loi ouvrira les données en temps réel des offres de mobilité pour que chacun puisse connaître toutes les solutions à sa disposition et mieux préparer son trajet. Elle facilitera les expérimentations de solutions nouvelles dans les territoires, le développement d'offres intégrées accessibles en un clic,



et le déploiement des véhicules autonomes. La loi apportera un nouveau cadre pour le développement des nouveaux services de mobilités (trottinettes en libre-service, vélos ou scooters sans station d'attache), avec la possibilité pour les autorités organisatrices d'instaurer des « cahiers des charges » à respecter par les nouveaux opérateurs.

3. Réussir la transition écologique

Pour encourager les mobilités actives et partagées, un forfait mobilité durable sera créé, permettant aux employeurs de verser jusqu'à 400 euros par an, sans charges ou impôts, aux salariés ayant recours au vélo ou au covoiturage pour leurs déplacements domicile-travail. Pour faire du vélo un mode de transport à part entière, la loi traduira également les dispositions du plan vélo présenté par le Gouvernement en septembre 2018. Par ailleurs, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre du secteur, la loi accélérera la transition de tous les parcs de véhicules, avec par exemple sur les véhicules légers le double objectif de multiplier par cinq les ventes de voitures électriques d'ici 2022 et de stopper la vente de voitures émettant des gaz à effet de serre en 2040. Des dispositions sur la baisse des coûts de raccordement des installations de recharge et d'avitaillement et l'élargissement du droit à la prise seront mises en place. Pour améliorer la qualité de l'air, la loi portera notamment le déploiement de zones à faibles émissions, en particulier pour les métropoles les plus polluées. Quinze collectivités ont déjà annoncé s'engager dans cette démarche proposée par l'État.

4. Construire une programmation des infrastructures au service des transports du quotidien. La programmation des investissements de transports proposée dans le projet de loi doit permettre de sortir des promesses non financées du passé et de définir pour la première fois de façon claire, priorisée et sincère la politique d'investissement pour la prochaine décennie. Elle consacre une forte augmentation des investissements de l'État, avec 13,4 milliards d'euros sur cinq ans, soit 40 % d'augmentation par rapport au quinquennat précédent.

Témoignages et retour d'expériences

Stéphane Brunier de la COBAN - Communauté d'Agglomération du Bassin a présenté son territoire rural et orienté vers le tourisme.

La COBAN a répondu à l'Appel à projet de l'ADEME « vélo et territoire ». Ce projet a permis le recrutement d'un chargé de mission mobilité active. Le constat est le suivant, l'accès à Bordeaux domicile-travail se fait via le TER, des parkings sont aménagés mais saturés. Pour permettre un accès aux gares autre qu'avec la voiture, le projet a été de mettre en place un service de vélo en libre-service. Ces vélos sont proposés à la location digitale (par son smartphone) et peuvent être utilisés avec ou sans assistance électrique. En effet, le territoire est propice à la pratique du vélo, il est relativement plat et possède des vélos route. 3 stations (hors zone de loueurs de cycles touristiques) ont donc été installées avec 5 vélos par station. L'expérimentation a duré 6 mois. Les vélos ont été pris et remis au même endroit, ce qui n'était pas le souhait... En conclusion, cette expérimentation a permis de revoir la stratégie du territoire en matière de mobilités actives. En effet, les habitants sont quasi tous propriétaires de vélos. Les actions qui vont être mises en place seront axées sur la communication (temps de trajet, équipements vélos...), la mise en place d'abris vélos sécurisés sur les aires de co-voiturage et à la gare, de pistes cyclables.



Présentation et documents à télécharger



L'ACTUALITÉ DU RÉSEAU RURAL NATIONAL ET DU RÉSEAU EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET AUTRES

Sommet Agri Innovation : la transition agro-écologique à l'honneur, les 25 et 26 juin 2019, à Lisieux (Calvados)

Le sommet Agri Innovation a regroupé quelque 450 participants issus de divers pays européens. Retour sur les temps forts de cet événement, au cœur de la dynamique de transition agro-écologique et des apports du PEI Agri. Mutations technique, organisationnelle et digitale ; approche transversale et partenariale au plus près du terrain ; valorisation des démarches locales... L'agro-écologie ne correspond plus seulement à une niche de pratiques agricoles alternatives, mais une transformation profonde est en cours. Ces deux journées ont vu débattre acteurs institutionnels et privés, issus de générations différentes, autour des futures politiques pour l'innovation agricole et la forêt, en particulier sur la conciliation des enjeux environnementaux et économiques : financement de la transition agro-écologique, prise de risque des agriculteurs et maintien de leur revenu.



www.reseaurural.fr

Rapport de la mission « Agenda rural »

Le rapport « Ruralités : une ambition à partager », a été remis le 26 juillet, à Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, en visite dans l'Allier. Ses cinq auteurs, experts missionnés en mars dernier par la Ministre, y détaillent 200 mesures d'accompagnement des zones rurales pour améliorer la vie des habitants. Ces propositions viendront nourrir un plan d'actions à travers un « Agenda rural » déployé dans la durée. Une démarche qui fait écho à l'initiative européenne de développer un agenda rural dans l'Union européenne, à l'instar de son agenda urbain.



Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

15^{ème} rencontre des Réseaux Ruraux Nationaux, les 19 et 20 septembre 2019, à Poitiers

C'est en France, à la Maison de la Région de Poitiers, que se sont réunis les Réseaux ruraux nationaux de vingt-trois États membres et neuf réseaux ruraux régionaux français, les 19 et 20 septembre. Cet événement était organisé par le Réseau rural français et le Réseau Européen de Développement Rural, en collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

Dans son discours d'ouverture et d'accueil, Isabelle Boudineau, Vice-présidente Europe et International de la Région, a souligné l'engagement de la Nouvelle-Aquitaine pour le développement rural. Autorité de gestion des fonds européens pour la programmation 2014-2020, la Nouvelle-Aquitaine est, en effet, engagée pour un développement territorial équilibré et partagé. Tant via les dispositifs européens qu'elle a en gestion, et notamment le programme LEADER, que par ses actions liées à ses compétences, la Région accompagne les territoires ruraux en vue de développer leur attractivité, de promouvoir leurs ressources et d'assurer à leurs habitants l'accès à différents services.



www.reseaurural.fr



AGENDA

➤ **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉSEAU RURAL NATIONAL,
LE 21 JANVIER 2020, PARIS**

FIAP JEAN MONNET - 30 RUE CABANIS - 75014 PARIS



<https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-instances-de-gouvernance/lassemblee-generale>

➤ **2^{ÈMES} RENCONTRES NATIONALES DE LA COOPÉRATION LEADER,
LUNDI 10 FÉVRIER 2020 - MERCREDI 12 FÉVRIER 2020, TOURS**



<https://www.reseaurural.fr/2emes-rencontres-nationales-de-la-cooperation-leader-tours-fevrier-2020>

➤ **2^{ÈME} JOURNÉE DE CONCERTATION (JOC),
LE 20 FÉVRIER 2020**

DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉLABORATION DU PROGRAMME EUROPÉEN RÉGIONAL FEDER-FSE 2021-2027 AINSI QUE DE LA PARTIE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SEIN DU FEADER, ET CONFORMÉMENT AU DISPOSITIF DE CONCERTATION MIS EN PLACE PAR LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, LIEU À CONFIRMER



Pour s'inscrire

➤ **JOURNÉE MOBILITÉ, PAYS LANDES NATURE CÔTE D'ARGENT,
MARDI 25 FÉVRIER, SALLE DES FÊTES D'AUREILHAN
(SALLE LOELIA, 760 ROUTE DU BOURG 40200 AUREILHAN)**



QUELQUES CHIFFRES :

- FEADER : 1,57 MILLIARD D'EUROS DE FINANCEMENTS EN NOUVELLE-AQUITAINE ;
- MESURES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL : 157,5 M€ DONT UNE ENVELOPPE GLOBALE DE 93,1 M€ POUR PERMETTRE À 52 GAL LA MISE EN ŒUVRE DE LEUR STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT ;
- PROJETS NATIONAUX DE MOBILISATION COLLECTIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL 2018-2021 : 8 DES 21 PROJETS IMPLIQUENT UN TERRITOIRE DE NOUVELLE-AQUITAINE.

POUR PARTICIPER AUX ACTIONS DU RÉSEAU RURAL EN NOUVELLE-AQUITAINE, VOUS POUVEZ CONTACTER :

CÉLINE KARASINSKI

CHARGÉE DE MISSIONS – CELLULE
D'ANIMATION RÉSEAU RURAL NA

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

SITE DE POITIERS - MIGNALOUX-BEAUVOIR

TÉL. +33 06 87 44 41 40



CÉCILE BONNEFOY-CLAUDET

COORDINATRICE RÉSEAU RURAL NA

SERVICE PILOTAGE DES MESURES DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL - PÔLE EUROPE INTERNATIONALE

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE - SITE DE LIMOGES

TÉL. +33 05 55 45 00 33



RESEAU.RURAL@NOUVELLE-AQUITAINE.FR

[HTTPS://WWW.RESEAU.RURAL.FR/REGION/NOUVELLE-AQUITAINE](https://www.reseaurural.fr/region/nouvelle-aquitaine)

[HTTPS://WWW.EUROPE-EN-NOUVELLE-AQUITAINE.EU/FR/URBAIN-ET-RURAL/LE-RESEAU-RURAL-EN-NOUVELLE-AQUITAINE.HTML](https://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/urbain-et-rural/le-reseau-rural-en-nouvelle-aquitaine.html)